

# MAG CHENÔVE AVEC VOUS



**DOSSIER :**  
GARDER LA FORME À CHENÔVE

ÉTÉ 2021

[f](#) villedechenove

[@](#) villechenove

[ville-chenove.fr](http://ville-chenove.fr)



# SOM — MAIRE

## PAGE 4 À 5

La culture est de retour sur les planches

## PAGE 6 À 7

La Fête de la République - Édition 2021 :

la Fraternité à l'honneur

Le Marché de Chenôve de retour au centre-ville

## PAGE 8 À 9

La vaccination à l'Hôtel de ville de Chenôve

## PAGE 10 À 11

Tranquillité publique :

La police municipale au quotidien

## PAGE 12 À 13

Devoir de mémoire

Participation citoyenne en actes

## PAGE 14

Cadre de vie

## PAGE 15 À 21

Dossier : Gardez la forme à Chenôve

## PAGE 22 À 23

Tribunes libre expression

## PAGE 24 À 25

Coups de coeur de la Bib

Agenda

## PAGE 26 À 27

Permanences de quartier

Visite de quartier

### MAG CHENÔVE AVEC VOUS MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

2, place Pierre Meunier - B.P. 130

21 303 Chenôve Cedex

Tél. : 03 80 51 55 00

communication@ville-chenove.fr

www.ville-chenove.fr

**Directeur de la publication :** Thierry Falconnet

**Direction éditoriale :** Justine Lagrange, Émilie Billot

**Rédaction :** Justine Lagrange, Éric Kragbé, Emilie Billot, Nadège Hubert, Suzanne Lavergne, Cécile Martin

**Infographie :** Service Communication

**Crédits photos :** Ville de Chenôve, Jonas Jacquiel

**Impression :** VIDONNE 4, rue de la Petite Fin, 21121 Fontaine-lès-Dijon

**Distribution :** Adrexo

**Dépôt légal à parution | Tirage :** 7500 exemplaires  
Magazine édité le 24/06/2021

*Conformément à la loi « informatique et libertés » du 20 juin 2018 N°2018-493, et au règlement général sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à [rgpd@ville-chenove.fr](mailto:rgpd@ville-chenove.fr)*

*Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.*



# ÉDITO DU MAIRE

---

## « Prendre peu à peu une vie plus « normale » »

Grâce aux efforts individuels et collectifs de toutes et de tous, nous pouvons aborder la période estivale dans un contexte de desserrement des mesures de précaution sanitaire très strictes visant à endiguer, puis à freiner la circulation du virus de la COVID 19. Même si « desserrement » ne signifie pas « relâchement », chacune et chacun d'entre nous pourra, dans les prochaines semaines, se ressourcer auprès de ses proches, prendre du repos et des vacances bien mérités. La perspective de reprendre une vie plus « normale » s'ouvre à nous, à notre grand plaisir.

Reprendre peu à peu une vie plus « normale » a été rendu possible grâce à la campagne de vaccination toujours en cours sur l'ensemble du territoire national. Dans cette mobilisation de grande ampleur, Chenôve a pris toute sa part en permettant l'ouverture d'un centre de vaccination à l'escale Charcot, puis d'un centre en mairie pour protéger d'abord les plus fragiles. Une nouvelle fois, je tiens à remercier et à saluer celles et ceux qui étaient en première ligne et qui ont permis de recevoir nos concitoyens dans de très bonnes conditions. Médecins, personnels médicaux et paramédicaux, agents municipaux, toutes et tous

ont joué un rôle majeur qui nous a permis de répondre aux sollicitations de l'État.

Reprendre peu à peu une vie plus « normale », cela signifie aussi reprendre - enfin ! - nos diverses occupations, qu'elles soient professionnelles, personnelles, sportives, culturelles, de loisirs ou associatives. Dans ce cadre, les activités municipales vont reprendre progressivement tout en veillant scrupuleusement au respect des mesures garantissant la santé de toutes et de tous. À travers ce numéro, vous aurez un aperçu du programme conséquent d'activités municipales qui vous sont proposées.

En cette période marquée par le retour de la chaleur, nous avons également à l'esprit la nécessaire vigilance collective à l'attention de nos aînés et des personnes les plus fragiles pour éviter qu'elles ne puissent souffrir trop durement des effets du climat. À ce titre, les équipes de la ville resteront des plus attentives et mobilisées.

En attendant de pouvoir se retrouver en septembre, je vous souhaite à toutes et à tous de passer un très bel été.

**Thierry FALCONNET**  
Maire de Chenôve

# LA CULTURE EST DE RETOUR

## SUR LES PLANCHES

LE CÈDRE  
CHENÔVE

### Comme on se retrouve !

avec le festival Bonb'Hip Hop, des spectacles, des expositions

**DU 19 MAI AU 18 JUILLET 2021**

Ville de  
**> CHENÔVE** 

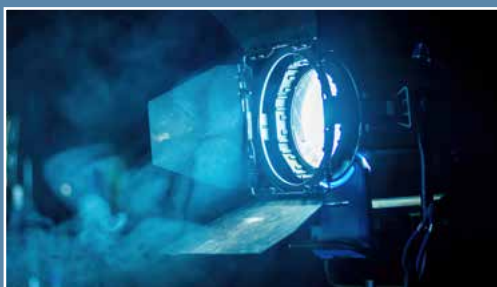
### LA SAISON CULTURELLE #7 EST DE RETOUR

Du 19 mai au 18 juillet 2021, la culture à Chenôve reprend sa place sur les planches du Cèdre. Afin de proposer à tous une fin de saison culturelle #7 pour débiter un bel été, « Comme on se retrouve ! » ouvre de nouveau les portes du Cèdre avec de nombreux spectacles et des expositions. Au rendez-vous ? De la musique variée pour tous les goûts avec des artistes comme Grand Corps Malade, TiBZ ou encore l'orchestre de Franck Tortiller avec son concert « Shut Up'n Sign Yer Zappa » ; du spectacle pour un grand bol d'air avec « Elzear » à la Maison du Plateau dans le cadre du festival Prise de Cirq'.

« Comme on se retrouve ! » c'est aussi l'occasion de mettre en avant les talents de Chenôve avec la Finale Régionale du Trophée de l'Impro Culture et Diversité ou encore les Qualifications Régionales de Breakdance avec Figure2Style. Sans oublier le retour tant attendu du Festival Bonb'Hip Hop avec de nouvelles performances éclatantes !

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS**  
[CEDRE.VILLE-CHENOVE.FR](http://CEDRE.VILLE-CHENOVE.FR)

### VOS SPECTACLES À VENIR DU 6 AU 18 JUILLET 2021



#### CINÉMA PLEIN AIR « L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE »

de Nicolas Vanier  
MARDI 6 JUILLET  
22h à l'école de Jules Ferry  
**Entrée libre**



#### TiBZ

MERCREDI 7 JUILLET  
20h au Cèdre  
**Tarif A | Placement assis numéroté  
ou debout libre**



#### ELZEAR

PARTENARIAT ASSOCIATION  
CIRQ'ONFLEX | FESTIVAL PRISE  
DE CIRQ'  
DIMANCHE 18 JUILLET  
16h à la Maison du Plateau  
**Entrée libre**

## DES PARTITIONS SURPRENANTES DANS LES ÉCOLES

D'octobre 2020 à mai 2021, ce sont 6 classes des écoles maternelles Jules Ferry, Violettes et Grands Crus qui ont participé au projet « Partitions Graphiques ». C'est un projet créatif et inspirant mené par le Conservatoire de Chenôve dans le cadre des activités d'Éducation Artistique et Culturelle.

Mais que sont des « Partitions Graphiques » ? Ce sont tout simplement des partitions non conventionnelles où la musique est identifiée par des symboles et des illustrations. L'image est alors un code qui permet d'interpréter la partition réalisée.

C'est donc avec beaucoup de créativité et d'imagination que les élèves Cheneveliers se sont pris au jeu de cette drôle de partition et ont pu interpréter en cœur leur création unique et collective.



## LE POP ART S'INVITE AU BONB'HIP HOP

Dans le cadre du festival Bonb'Hip Hop, un projet « Pop Art » destiné aux jeunes Cheneveliers a été lancé en collaboration avec l'artiste bourguignonne Niki Street Art. Afin de faire découvrir cette discipline et ses artistes emblématiques comme Keith Haring, des ateliers pédagogiques et créatifs ont été organisés avec les accueils de loisirs et la Fabrique. Sur de vieux bidons d'huile, les jeunes artistes en herbe ont pu laisser libre cours à leur imagination en s'inspirant de figures et de symboles récurrents de cet art tout en prenant exemple sur des danseurs de Figure2Style. Les œuvres réalisées, sensibilisant au développement durable à l'aide d'objets obsolètes, ont été exposées dans le hall du Cèdre avec les créations personnelles de Niki Street Art.



## RETOUR



### TOURNOI REGIONAL GRAND EST D'IMPRO

Le collège Édouard Herriot a accueilli le collège de la Plante Gribé de Pagny-sur-Moselle. Résultat : 7-5 pour les cheneveliers. De très belles performances pour chaque équipe.



### GRAND CORPS MALADE

Carton plein pour le retour de Grand Corps malade au Cèdre. L'artiste nous a emmené une nouvelle fois dans son univers engagé, parfois grave, parfois drôle...mais toujours poétique. Un régal pour les spectateurs.



### LES PORTES OUVERTES DU CONSERVATOIRE

Samedi 19 juin, le conservatoire a ouvert ses portes afin que les enfants et parents puissent découvrir l'ensemble des disciplines. Objectif, donner envie de pratiquer une activité musicale, de danse ou encore de théâtre.

# FÊTE DE LA RÉPUBLIQUE ÉDITION 2021

## LA FRATERNITÉ À L'HONNEUR !



Désormais incontournable, la Fête de la République de notre ville vous invite, cette année encore, à venir célébrer le 21 septembre prochain des valeurs communes dans un esprit citoyen et festif.

Après plus d'une année de crise sanitaire et différentes phases de confinement, c'est le thème de la Fraternité qui constituera le cœur de cette édition 2021 pour en faire un véritable moment de partage. Dans ce contexte, c'est l'occasion de mettre à l'honneur l'engagement de nombreux habitants et de saluer le courage comme la patience dont chacun a su faire preuve durant cette période particulière.

Arts plastiques, musique, photographie, balade sonore, spectacle de cerfs-volants

égayeront entre autres les rues de la ville en vous proposant de nombreuses découvertes artistiques en lien avec différents acteurs du territoire, et ce, toujours dans le strict respect des règles sanitaires. De quoi vous étonner voire vous surprendre tout au long de cette journée, date récurrente de l'agenda municipal.

Pour mémoire, c'est le 21 septembre 1792 que la royauté a été abolie. C'est aussi la Journée Internationale de la Paix.

Rendez-vous à la fin de l'été pour connaître le programme des festivités ouvertes à toutes et à tous !

### Plus d'informations sur :

[www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr)

 villechenove



### LA FRATERNITÉ C'EST QUOI AU JUSTE ?

L'équipe de la bibliothèque médiathèque vous invite à participer à un atelier d'écriture sur le thème de la fraternité. Le fruit de vos échanges, de votre imagination et de votre créativité sera exposé, si vous le souhaitez, le jour de la Fête de la République. Alors tous à vos crayons !

#### **Atelier d'écriture tout public à partir de 12 ans.**

Samedi 24 juillet de 10h à 12h

Gratuit sur réservation

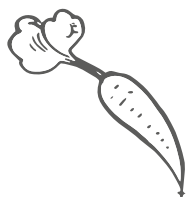
à la bibliothèque

> 03.80.51.55.09

> [www.bibliotheque.ville-chenove.fr](http://www.bibliotheque.ville-chenove.fr)

Infos pratiques - nous contacter.

*Vous voulez témoigner par des textes courts, des poèmes ou par une phrase ? Jusqu'au 24 juillet, vous avez la possibilité de déposer vos créations directement à la bibliothèque ou bien via l'onglet « Nous contacter » sur le site [bibliotheque.ville-chenove.fr](http://bibliotheque.ville-chenove.fr)*



# LE MARCHÉ DE CHENÔVE

## DE RETOUR AU CENTRE-VILLE

Des couleurs à foison, des odeurs enivrantes, des produits à découvrir, on se laisse facilement porter au fil des étals du marché de Chenôve qui met tous nos sens en éveil dans une ambiance inimitable.

Fréquenté par plus de 6000 personnes chaque semaine, le marché de Chenôve est devenu, au fil des années, le rendez-vous incontournable du dimanche matin pour les habitants d'ici et d'ailleurs.

Après trois années d'installation provisoire dans le quartier Bazin (endroit occupé initialement par le marché du mercredi), le marché du dimanche retrouvera sa place en plein centre-ville à l'automne.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), il avait été transféré à l'époque à cause de la réalisation des travaux sur le secteur Saint-Exupéry dès l'automne 2018. C'est en toute logique qu'il revient au centre de la ville pour être de nouveau accessible au plus grand nombre, grâce notamment au positionnement du lieu choisi et à la présence des transports en commun. En toute convivialité, ce sont plus de 100 commerçants et exposants qui vous accueilleront dès le dimanche 3 octobre en centre-ville, avec de nombreuses animations au programme !



Notre marché du dimanche est emblématique de notre ville, dans sa diversité et sa richesse. Son retour au centre de la ville est une véritable opportunité pour proposer aux habitants une offre diversifiée et accessible au plus grand nombre tout en renforçant l'attractivité de Chenôve



**Nouredine ACHERIA,**  
Adjoint au maire  
délégué à la Jeunesse, à la Formation  
et à l'Accompagnement vers l'Emploi,  
aux Commerces et aux Marchés



### LE MARCHÉ RECHERCHE DE NOUVEAUX COMMERCANTS

Grand rendez-vous dominical avec ses 6000 visiteurs, le marché de Chenôve est à la recherche de nouveaux maraîchers et artisans afin de diversifier sa nouvelle offre !

Vous êtes zéro-déchet, bio, bénéficiant des circuits-courts ou encore commerçants de produits du monde, d'ici et d'ailleurs ? Alors candidatez auprès du service marché de Chenôve pour faire partie de cette nouvelle aventure !

**CONTACT :** [placiersmarche@ville-chenove.fr](mailto:placiersmarche@ville-chenove.fr)  
03 80 51 56 30

### NOUVEL EMPLACEMENT DU MARCHÉ DU DIMANCHE à partir du 3 octobre 2021

EMPLACEMENTS DES STANDS  
PARKINGS À DESTINATION DES USAGERS



# LA VACCINATION

## CHENÔVE A RÉPONDU À L'APPEL

Pour lutter contre la propagation de la COVID-19, les pouvoirs publics ont pu compter sur le soutien constant des collectivités locales qui, comme la Ville de Chenôve, ont su prendre leurs responsabilités.

Dans ce cadre, un centre de vaccination, installé dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, a fonctionné pendant quatre mois à plein régime. Chaque jour, agents municipaux et personnels de santé assuraient l'accueil et la prise en charge médicale de personnes venant de toute la métropole et du sud dijonnais. Grâce à cet élan de solidarité, les plus fragiles ont pu bénéficier les premières de ces vaccins contre la pandémie.

Le 28 avril dernier, le centre de vaccination de Chenôve a dû fermer ses portes suite à la décision du gouvernement de privilégier un grand centre implanté au Zénith.

Au terme de cette campagne, ce sont près de 10 000 doses qui ont été injectées, l'équivalent de 75% de la population de Chenôve.

Chenôve a par la suite accueilli un dispositif de vaccination de proximité, le vaccinobus. Ce véhicule stationné sur l'esplanade de la République face au Cèdre était équipé de tout le matériel et du personnel soignant pour vacciner sans rendez-vous.

« Avec nos partenaires, nous avons pu mobiliser localement l'énergie et les moyens nécessaires pour lutter collectivement contre la propagation du virus de la COVID. L'ouverture du centre de vaccination à Chenôve dès janvier en a été la preuve, selon notre volonté. Médecins, personnels médicaux et paramédicaux, agents des services municipaux, bénévoles,...tout cela n'aurait pas été possible sans leur très grande implication et leur investissement au service des autres et à la hauteur de l'enjeu sanitaire



**Didier GIRARD,**  
Conseiller municipal  
délégué à la Santé, à la  
Politique de l'âge et à la  
Mutuelle municipale







## INTERVIEW

### Docteur Benoît DAUTRICHE

*Médecin généraliste, directeur de la Maison Universitaire de Santé et Soins Primaires à Chenôve et responsable du centre de vaccination de Chenôve*

#### Comment êtes-vous devenu responsable du centre de vaccination de Chenôve ?

Je suis membre du comité d'administration de la communauté territoriale de santé (CPTS) de Côte-d'Or dont l'objectif est de favoriser le travail en coordination de tous les professionnels de santé sur un même territoire. L'Agence Régionale de Santé a fait appel à la CPTS 21 pour organiser l'ouverture des 3 centres de vaccination de la métropole de Dijon dont celui de Chenôve. Connaissant très bien la Ville de Chenôve pour y travailler, je me suis porté volontaire pour aider à l'ouverture de ce centre.

#### Quelles étaient vos missions au quotidien ?

Elles étaient nombreuses mais je n'étais pas seul. La Ville de Chenôve m'a aidé, déjà dans un premier temps pour identifier le meilleur endroit pour ouvrir ce centre. Elle

a mis à disposition sa salle des fêtes et l'espace cuisine adjacent qui permettait de stocker les doses de vaccin et le matériel médical. La municipalité de Chenôve a également mis à la disposition du centre, des agents de la Ville en plus du personnel médical pour « piquer ». Mon rôle était de coordonner l'ensemble, d'assurer les commandes de doses, la gestion des professionnels de santé et l'interface avec la plateforme Doctolib.

#### Pourquoi vous êtes-vous porté volontaire ?

Dans un contexte d'état d'urgence sanitaire, en tant que médecin et directeur d'une maison de soins, je me sentais en responsabilité et c'était comme évident pour moi d'être présent pour la population pour organiser au plus vite cette vaccination.

#### Avez-vous perçu une rémunération pour cette mission ?

Non. Je crois savoir que l'État envisage d'allouer une enveloppe globale permettant de dédommager en partie les collectivités territoriales qui ont joué le jeu ainsi que les professionnels de santé.

#### Après quelques mois, quels sont les 1<sup>ers</sup> bilans que vous tirez de cette expérience ?

Le travail et la collaboration au quotidien avec la Ville, la Préfecture, l'Agence Régionale de Santé et le personnel médical nous a appris la souplesse, l'adaptation ; on a appris à travailler tous ensemble, sans idée préconçue et dans un même objectif, accueillir au mieux les personnes qui venaient se faire vacciner.

## LES CHIFFRES CLÉS DU CENTRE DE VACCINATION DE LA VILLE DE CHENÔVE

**4**

**mois de fonctionnement**

**9 910 injections**

**12**

**agents municipaux mobilisés chaque jour pour accueillir, orienter, expliquer et prendre les rendez-vous pour la 2<sup>e</sup> injection**

**12**

**personnels médicaux mobilisés chaque jour pour vacciner**

# TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

## LES ACTEURS, LES MOYENS

En 2015, le Maire de Chenôve a mis en place une direction de la tranquillité publique regroupant policiers municipaux, agents de surveillance de la voie publique et agents administratifs assurant une coordination avec les acteurs de la justice et de la police nationale.

### LES MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

La police municipale constitue la troisième composante des forces de sécurité intérieure avec la gendarmerie et la police nationale. Placés sous l'autorité du Maire, les policiers municipaux de Chenôve ont pour mission de rendre compte des infractions dont ils ont connaissance. Ils peuvent constater par procès-verbal :

- Le non-respect des arrêtés municipaux du Maire
- Les infractions au code de la route
- Les dépôts de déchets, dégradations légères, bruits, tapages, divagation d'animaux
- Les outrages sexistes
- Le non-respect de l'interdiction de fumer dans les lieux publics ou des règles imposées lors d'un état d'urgence sanitaire.



### LES MISSIONS DES AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) sont rattachés au chef de la police municipale et travaillent en équipe.

Parmi leur mission, ils peuvent :

- Faire respecter la réglementation en matière de stationnement
- Demander l'enlèvement d'un véhicule par la fourrière
- Etablir des procès-verbaux pour dégradation de la voie publique (tag, graffitis, déchets...)
- Participer à la prévention et protection de la voie publique aux alentours des établissements scolaires de la ville. Ils aident les piétons à traverser la rue sans danger, portent assistance aux personnes et signalent tout accident au service compétent.



## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Avant de partir en vacances, signalez votre départ à la Police municipale. Les policiers municipaux surveilleront votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. En cas d'effraction ou de tentative d'effraction, vous êtes prévenus afin de pouvoir agir au plus vite et de limiter le préjudice subi.

Pensez à faire la demande 48 heures minimum avant votre départ et, en cas de vacances interrompues, prévenez la Police municipale de votre retour anticipé.

Ce dispositif ne concerne que les habitations individuelles et pour une période de 5 jours.

## PRÉVENTION INCENDIE

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence. Pour prévenir des dangers, adoptez les bons gestes :



■ Ni feu, ni barbecue aux abords des forêts



■ Pas de cigarettes en forêt, ni mégot jeté par la fenêtre de la voiture

Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en localisant le feu avec précision

**112** . URGENCES **18** . POMPIERS

Causer par imprudence, un incendie de forêts est passible d'une amende de 3 750 € et d'une peine d'emprisonnement de six mois.

## LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE EN CHIFFRES ■ En 2020



**111**

rappports traitant de dégradations, vols, recels et interpellations diverses.

**175**

infractions constatant des incivilités routières et des rodéos motorisés.

**17**

individus convoqués au tribunal de Dijon et condamnés à régler un montant total de 16 650 euros d'amendes pour 17 individus.

**400**

infractions au code de la route sanctionnées et verbalisées : **300** pour du stationnement et **100** pour non port du casque, conduite en sens interdit, franchissement de feu rouge.

**109**

véhicules placés en fourrière.

## LES NUMÉROS UTILES

**Signalement, problème de voisinage, incivilités**

**POLICE MUNICIPALE**

**DIRECTION DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE**

03 80 51 55 75

2 bis rue Armand Thibaut, juste en face de la résidence Cour Margot et du Cèdre (esplanade de la République)

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Rubrique je signale sur [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr)

**ASSOCIATION GRAND DIJON MÉDIATION (AGDM)**

03 80 35 29 21 ■ [contactmediation@agdm.fr](mailto:contactmediation@agdm.fr)

Accueil du lundi au vendredi

de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

**COMMISSARIAT DE CHENÔVE**

03 80 54 03 60 ■ [psq-21@interieur.gouv.fr](mailto:psq-21@interieur.gouv.fr)

12 rue de la Fontaine du Mail

Accueil du lundi au vendredi

de 9h à 13h et de 14h à 18h

**POLICE SECOURS** 17

**Aides juridiques, accompagnement, écoute et conseil**

**MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT  
DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE**

03 80 51 78 30 ■ 06 14 54 88 90

[mjd.tgi-dijon@justice.fr](mailto:mjd.tgi-dijon@justice.fr)

8 rue des Clématites ■ 21300 CHENÔVE  
(ligne T2 tram – arrêt « Le Mail »)

Accueil du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 13h à 17h

## CONDAMNER PLUS EFFICACEMENT LES INCIVILITÉS

La Ville de Chenôve vient de signer une convention avec le Procureur de la République permettant de réduire le délai d'instruction des délits de type «incivilités» qui ternissent chaque jour la vie de nos concitoyens.

### Les objectifs de ce dispositif :

- ▶ La convocation rapide du délinquant ou du contrevenant (1 à 2 semaines au lieu de 6 mois actuellement)
- ▶ L'exécution rapide de la sanction (sous 3 semaines après le prononcé de la sanction au lieu de 6 à 12 mois aujourd'hui)
- ▶ Un soutien aux victimes et permettre aux habitants de voir que leur plainte a été entendue et traitée.



# DEVOIR DE MÉMOIRE



## JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

DIMANCHE 25 AVRIL 2021

Depuis 1954, cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur pour que de tels faits ne se reproduisent plus. Ainsi, dans le respect des gestes barrières, les élus entourés des acteurs locaux n'ont pas manqué de se retrouver tout d'abord au pied de la stèle dédiée à Pierre Meunier, devant l'Hôtel de Ville, pour honorer, au son du chant des Partisans, ce soldat de l'Armée des ombres, qui fut compagnon de Jean Moulin. Ce temps fort s'est poursuivi devant le monument aux morts pour un hommage aux femmes et aux hommes victimes de la barbarie nazie au son du chant des marais.

## COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945, FIN DE LA GUERRE 1939-1945 EN EUROPE

SAMEDI 8 MAI 2021

Comme de coutume à Chenôve, le Maire et les élus, accompagnés des associations des anciens combattants, ont rendu hommage au son de la marche de la 2<sup>e</sup> DB, à tous les soldats alliés et français, aux volontaires de la Résistance, à tous ceux qui sur terre, sur mer et dans les airs unirent leurs forces pour vaincre le fascisme et le nazisme. Rappelons que le 8 mai 1945, les cloches de toutes les églises sonnèrent à 15h la fin de la guerre. « La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des Nations Unies et c'est la victoire de la France ». Ces mots du général de Gaulle annoncés à la radio, provoquèrent la joie de foule qui envahit les rues, entonnant la Marseillaise et des chants patriotiques.



## JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN EXTRÊME ORIENT, INDOCHINE ET CORÉE

MARDI 8 JUIN 2021

En cette journée nationale, la Ville de Chenôve a rendu hommage à l'ensemble des soldats morts au combat pour la France de 1940 à 1954 en Extrême Orient, en Indochine et en Corée. Ce recueillement fait parti d'un travail de mémoire cher à l'équipe municipale et aux associations de la commune.

# PARTICIPATION CITOYENNE EN ACTES

## RENOUVELLEMENT DES INSTANCES SUITE...



Après les conseils participatifs des jeunes enfants, des habitants, c'était au tour des représentants associatifs et économiques d'être tirés au sort en avril dernier. Avis aux bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie de la commune, il reste encore des postes à pourvoir pour les entreprises !

### Conseil participatif « Stade – Bazin – Ferry – Ateliers »

Associations : « Comité du Jumelage », « Club Montagne de Chenôve »

Entreprises : « MIDAS – Chenôve Auto Pro Entretien », « IVECO BVI »

### Conseil participatif « Clos du Roy – Grands Crus – Chenevary – Parc commercial »

Associations : « IRFA BFC », « Les Amis du lien social »

Entreprises : « IT FACTOR RUNESSENCE », 1 siège reste à pourvoir

### Conseil participatif « Vieux Bourg – Fleurs – Giraud »

Associations : « Oui vraiment », « Ensemble pour Chenôve »

Entreprises : 2 sièges restent à pourvoir

### Conseil Citoyen

Associations : « Arts Martiaux Chenôve », « France Victimes 21 », « Secours Populaire »

Entreprises : 3 sièges restent à pourvoir

## LA PROPRETÉ DE LA VILLE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Chacun peut, par des gestes simples et quotidiens contribuer activement à faire de Chenôve une ville propre, saine, respectueuse de l'environnement et plus agréable à vivre pour tous.

### Comment procéder ?

- ▶ Je trie mes déchets avec l'aide de [trionsnosdechets-dijon.fr](http://trionsnosdechets-dijon.fr)
- ▶ Je ne pose pas mes déchets à côté des containers prévus à cet effet.
- ▶ Je respecte les jours de passage des encombrants dans mon quartier ou je prends rendez-vous au 08 00 12 12 11 (service et appel gratuits). La ligne est ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.
- ▶ Je me rends à la déchetterie de Chenôve pour évacuer en toute sécurité tous les déchets interdits dans les bacs vert, jaune ou gris (miroir, vitre, déchet toxique, gravat...).

## RÉUNION PUBLIQUE LE PARC MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2021 18H30 AU CÈDRE

Présenté lors d'une première réunion publique en 2019, le projet dit « du Parc » a été enrichi par la participation citoyenne des habitants de Chenôve lors d'ateliers, de balades et d'échanges avec la paysagiste en charge de la réalisation de cet espace de nature en ville. Une réunion de restitution de cette contribution active était prévue en juin en format restreint compte-tenu du contexte sanitaire.

Pour permettre au plus grand nombre d'être présent au Cèdre, elle a été décalée à la rentrée, le 8 septembre. Cette soirée de présentation sera retransmise également sur la page facebook de la Ville et sur le site internet. Sur place ou à distance, vous pourrez donc la suivre en direct et poser toutes vos questions le soir même au 03 80 51 55 00, via le formulaire sur le site internet ou directement sur facebook.

# POUR L'AMÉLIORATION DE VOTRE CADRE DE VIE

*Des projets aux aménagements en passant par les travaux, cette rubrique vous permet de suivre l'actualité de votre commune.*



## TRAVAUX À L'HÔTEL DE VILLE

Dans le cadre de la rénovation de l'Hôtel de Ville la municipalité a entrepris, depuis le 3 juin, la réfection totale des sanitaires du rez-de-chaussée pour améliorer l'accueil des administrés. Ainsi, après la démolition de l'existant, les nouveaux sanitaires seront entièrement refaits à neuf et respectant les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

## TRAVAUX RUE JULES FERRY

Suite à la présentation du projet aux riverains en juillet 2020, la rue Jules Ferry située entre le boulevard Henri Bazin et la rue Maxime Guillot, « se refait une beauté » et s'ouvre aux « modes de déplacement doux ». Ainsi, depuis le 17 mai et ce jusqu'au 25 juin, Dijon métropole travaille à la réalisation des travaux dans l'objectif d'améliorer la sécurité et les déplacements. Au programme, la création d'une bande cyclable, la réalisation de trottoirs en béton désactivé et la mise en place d'un sens unique avec une réglementation routière de type Zone 30 dans le sens Ouest/Est.



## LES ABEILLES EMMÉNAGENT

Trois nouvelles ruches ont été installées au jardin du Clos du Roy en partenariat avec l'association Des Abeilles En Ville. Grâce à la biodiversité du site enrichi en début d'année par le verger conservatoire, l'idée est de renforcer le rôle pédagogique de cet aménagement et de favoriser la présence des pollinisateurs pour les protéger.



## LE PAIEMENT DE PROXIMITÉ

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou avis de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Dorénavant, vous pouvez vous rendre aux bureaux Tabac/presse, rue Roger Salengro ou 5 esplanade de la République pour effectuer vos paiements d'avis. Il est impératif que votre avis de paiement comporte un QR Code et la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement.



## PLAN CANICULE, ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES !

Le Plan Canicule, mis en place du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre, est destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule.

Toute personne handicapée, fragile, âgée ou son accompagnant est invité à contacter le centre communal d'action sociale de la Ville afin d'être inscrite dans un registre. En cas de déclenchement du plan canicule, ce registre dont les données restent confidentielles permet aux agents habilités d'appeler régulièrement ces personnes pour prendre des nouvelles et veiller à ce qu'elles adoptent les bons gestes.

Formulaire en ligne sur [ville-chenove.fr](http://ville-chenove.fr)  
03 80 51 55 54

## GAZ NATUREL, FIN DU TARIF RÉGLEMENTÉ SUIS-JE CONCERNÉ ?

Pour savoir si votre contrat de gaz est au tarif réglementé, consultez votre dernière facture de gaz. Si j'ai un contrat gaz au tarif réglementé, je suis concerné.

Avant le 30 juin 2023, il me faut souscrire un nouveau contrat en offre de marché avec le fournisseur de mon choix. Je reste libre de résilier mon offre au tarif réglementé quand je le souhaite et de souscrire une offre de marché chez le fournisseur de gaz de mon choix.

Cette démarche est gratuite.

# GARDER LA FORME À CHENÔVE !

Avec le desserrement des mesures sanitaires pour lutter contre la circulation de la COVID 19 actuellement à l'œuvre, il est important que Chenôve, désignée en 2019 par le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) « ville la plus sportive de Bourgogne Franche-Comté », retrouve le chemin des terrains, des stades et des gymnases. Dès cet été, tous les sportifs pourront revenir bouger et se dépenser dans le cadre d'activités encadrées ou en toute liberté afin de retrouver la forme.

Il est primordial que, sur le territoire communal, le développement de la pratique de tous les sports, pierre angulaire d'une politique publique municipale globale, forte, ambitieuse et engagée, puisse être possible. C'est ce qui a conduit notre ville, d'une part, à devenir « Terre de Jeux » et à se porter candidate à l'accueil de délégations olympiques dans le cadre des Jeux de Paris 2024. Puis, d'autre part, à œuvrer pour accueillir sur son territoire l'une des Maisons Sport Santé, dispositif lancé par le Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, à l'échelle nationale.

A travers ce dossier, il est possible d'avoir un aperçu de tout ce qui vous permet de retrouver ou de garder la forme après une période où la pratique encadrée du sport a été mise entre parenthèse. Gageons qu'avec ce rebond, ce regain d'activités, chacune et chacun pourra à nouveau se sentir bien dans ses crampons et ses baskets afin de vivre sur le terrain les belles valeurs du sport que nous partageons toutes et tous !

## QUIZZ

### **Puis-je découvrir et essayer plusieurs activités sportives ?**

Oui. Chenôve s'appuie sur 19 clubs sportifs que les habitants pourront découvrir à l'occasion des 50 ans de l'OMS, le 11 septembre prochain.

La ville a également mis en place plusieurs dispositifs permettant de découvrir de nouvelles disciplines comme le « Sports à la carte » qui propose des activités à tester sans contrainte à l'année ou « Sports à l'année » qui invite à pratiquer une multitude de disciplines.

### **Y a-t-il de grands projets sportifs prévus dans la ville ?**

Oui, la Ville de Chenôve ne manque pas de projets, la commune vient par exemple d'être labellisée Maison Sport Santé. Mais le gymnase du Mail s'inscrit sans doute comme le plus important chantier sportif des années à venir.

Sa construction a débuté en mai 2021 et devrait s'achever en fin d'année 2022, c'est alors que l'ancien gymnase sera démoli.

### **Chenôve va-t-elle prendre part aux JO 2024 ?**

Oui, labellisée « Terre de jeux Paris 2024 », la ville va accueillir certaines délégations pour leurs entraînements en amont des jeux, pour le basket et le hand notamment. Par l'intermédiaire du collectif de hip-hop Figure2Style, la ville accueille également les sélections de breakdance pour intégrer l'équipe de France de la discipline qui fait son entrée aux JO en 2024.

## DOSSIER, GARDEZ LA FORME À CHENÔVE

# OÙ BOUGER À CHENÔVE ?

Accroc au sport ou simple curieux, chaque Chenevelier peut trouver la formule qui lui convient avec ou sans engagement. À l'année ou à la carte, les sportifs peuvent pratiquer l'une des nombreuses activités qu'ils apprécient ou en découvrir plusieurs pour choisir celle qui leur convient. Pour s'inscrire, les habitants doivent créer un compte sur leur Espace Citoyens, avec l'assistance des services de la ville si nécessaire, et ainsi en profiter dès la rentrée prochaine. Les Cheneveliers peuvent également solliciter la Carte Pass'Sport Culture pour bénéficier d'avantages à la piscine ou sur les terrains de tennis.

## DU SPORT TOUTE L'ANNÉE À CHENÔVE : BOUGER TOUTE L'ANNÉE

Grâce aux nombreuses infrastructures sportives de la ville, situées dans les différents quartiers, les Cheneveliers peuvent pratiquer une activité tout au long de l'année, en intérieur ou en extérieur mais aussi dans l'eau. Dès six mois, plusieurs disciplines sont accessibles avec des tarifs préférentiels pour les habitants, variant selon la durée des activités entre une heure ou plus. Marche, gymnastique, activité aquatique, VTT, escalade, roller, natation, athlétisme, badminton, step et fitboxing, aquagym, yoga, pilate, trail mais aussi des sessions de multisports collectifs attendent les amateurs en fonction de leur âge : moins de 6 ans, de 6 à 15 ans, 16 ans et plus ou encore 55 ans et plus avec des activités d'équilibre, de marche ou de natation. À partir du troisième mois de grossesse et deux mois après l'accouchement, les futures et jeunes mamans peuvent aussi profiter d'activités aquatiques adaptées.

Retrouvez toutes les informations sur [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr)

## BOUGER EN FONCTION DE SES ENVIES

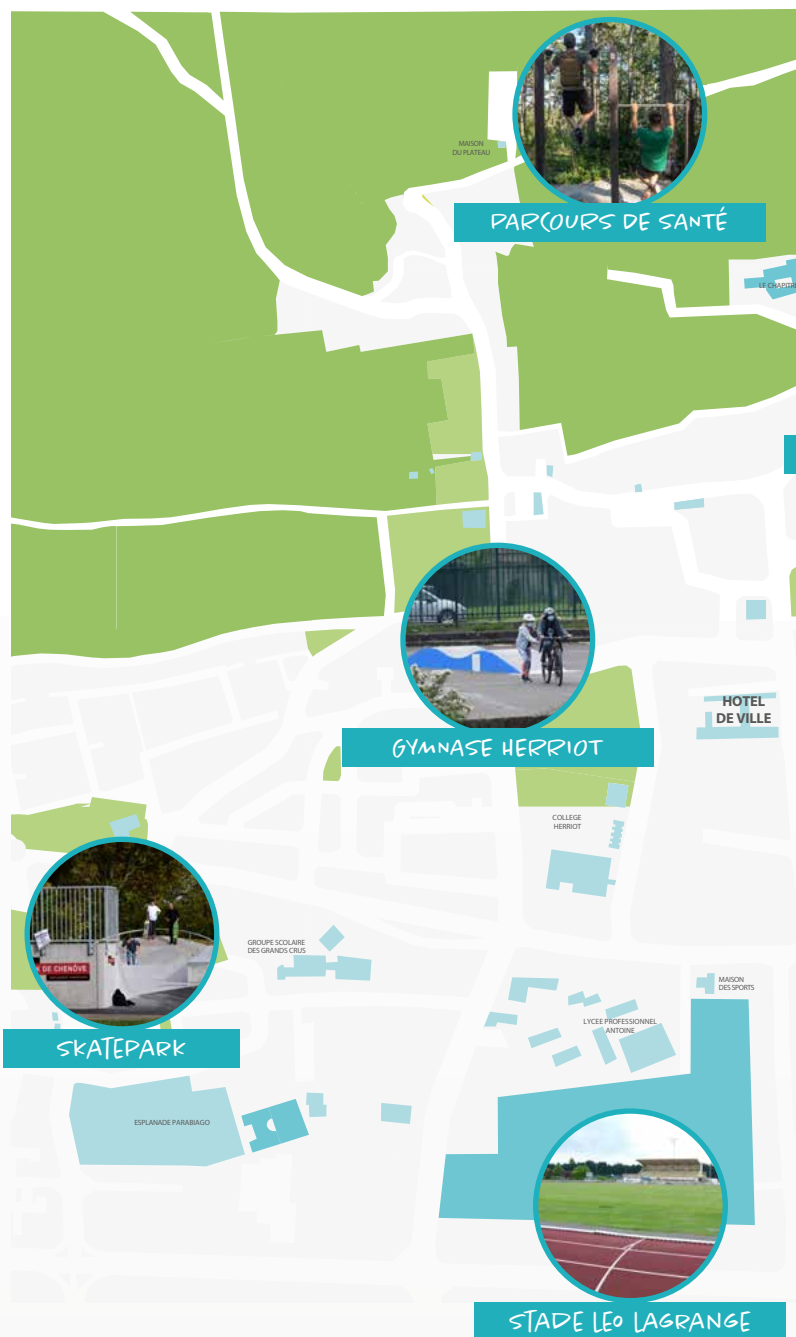
Idéal pour découvrir un sport sans contrainte, s'essayer à une activité sans devoir s'engager, le dispositif « Sports à la carte » donne envie de s'initier à tous les sports. De septembre à août, une soixantaine de rendez-vous sont proposés, dans des disciplines variées allant du trail à la spéléologie, du cani-cross à la voile, du paddle à la randonnée, de la gym aux raquettes en hiver, du tir à l'arc à l'escrime en passant par le trampoline, le ski ou la via ferrata. Il suffit de s'inscrire sur son Espace Citoyens pour en profiter, seul ou en famille.

C'est au quotidien que la municipalité met tout en oeuvre pour que chacune et chacun puisse choisir et avoir une pratique sportive, individuelle ou collective, régulière ou occasionnelle, en plein air ou dans l'un de ses nombreux équipements. Dans cette année si particulière, la municipalité a fait le choix de maintenir son soutien au monde sportif. L'OMS a initié des tarifs de licences très réduits et communs à tous les clubs de notre ville, afin d'encourager le retour de tous les licenciés. Un vrai rebond sportif attendu avec l'Office Municipal des Sports et les clubs de Chenôve pour la saison 2021/2022!



**Brigitte POPARD,**  
1<sup>ère</sup> adjointe au maire

déléguée à la Cohésion sociale et urbaine, aux Projets de ville et aux Habitats, à la Politique de la ville, à la Transition écologique, aux Relations humaines et sociales, aux Sports





## DOSSIER, GARDEZ LA FORME À CHENÔVE



### GYMNASSE DU MAIL : UN GYMNASSE PENSÉ POUR L'AVENIR DE TOUS

Pour répondre aux enjeux climatiques et à l'évolution des pratiques, la rénovation du gymnase du Mail était nécessaire. La Ville de Chenôve a donc décidé de construire un nouvel équipement sportif de qualité pour les années à venir.

Construit dans les années 70, l'actuel gymnase du Mail est fréquenté par 75 000 personnes chaque année. Près de 50 ans plus tard, et désireuse de répondre aux attentes énergétiques, la Ville de Chenôve engage le chantier d'un nouveau gymnase dans le cadre de sa démarche de transition écologique. Avec son réservoir pour récupérer les eaux de pluie en toiture, ses matériaux durables, ses panneaux photovoltaïques, son isolation thermique des murs au toit et des portes aux fenêtres, son raccordement au réseau de chaleur urbain, le futur bâtiment limitera sa consommation énergétique. Ainsi, cette construction éco-responsable permettra de réduire la chaleur l'été et de la stocker en période de froid. Financé pour près de la moitié par les collectivités locales (Région, Département, Dijon métropole) et par l'Etat (ANRU, Agence Nationale du Sport, ministère des Sports), les cinq millions d'euros investis profiteront majoritairement au territoire. En effet, 80% des entreprises qui vont intervenir sur le chantier sont installées en Bourgogne-Franche-Comté et 60% dans la métropole dijonnaise.

#### Un équipement pour toutes et tous

Alors que la ville de Chenôve a été labellisée « Cité éducative » en 2020 et « Maison Sport Santé » en 2021, le nouveau gymnase du Mail maintiendra une offre d'installation sportive de qualité au nord de la ville et au sud de la métropole dijonnaise tout en participant à l'attractivité du quartier du Mail et de la commune. Ouvert à une diversité de disciplines (handball, volleyball, badminton...), en loisir ou pour la compétition, en milieu scolaire ou en club, l'équipement renforcera aussi la pratique du basket en général, du basket féminin en particulier puisque le Basket Club Chenôve c'est 54% de filles parmi ses licenciés. Une école de basket devrait également voir le jour pour les jeunes dès 4 ans. Enfin, labellisée « Terre de Jeux Paris 2024 », la Ville pourra s'appuyer sur le futur gymnase du Mail pour accueillir les sportifs de haut niveau en basket et basket fauteuil. Tout au long des travaux, prévus de mai 2021 à fin 2022, l'organisation du chantier, en maintenant l'ancien gymnase en activité le temps que le nouveau soit construit, assure une continuité des activités sportives.



## LES QUOTIDIENNES SPORTIVES

### DANS LES ÉCOLES : SPORT ET COURS DE RÉCRÉ

Pour maintenir l'activité physique dans les écoles malgré la pandémie et l'interdiction de se rendre dans les installations sportives municipales, deux éducateurs sportifs ont été déployés à Chenôve par la municipalité. Les classes des six groupes scolaires de la ville ont ainsi pu profiter de leur intervention quatre après-midis par semaine avec des créneaux de 30 minutes de sport. Les cours de récréation ont accueilli des parcours et des ateliers adaptés aux niveaux des classes. Pour rendre ces moments ludiques et variés, les éducateurs ont notamment créés des semaines à thème : endurance, course rapide... Dans le respect des gestes barrières et des distances sanitaires, le sport est allé jusqu'aux élèves qui ne pouvaient plus venir à lui.

### SUR LES RÉSEAUX : SE CONNECTER POUR SE DÉPENSER

Devant le succès des quotidiennes en ligne pendant le premier confinement, la Ville de Chenôve et son service des sports ont renouvelé l'expérience pour permettre de garder la forme malgré les restrictions sanitaires. Depuis le 31 octobre, à domicile, en se connectant à la page Facebook municipale et à la chaîne YouTube de Chenôve, chaque samedi, les amateurs de sport ont pu profiter d'une séance douce ou intensive, préparée par les éducateurs physiques et sportifs de la ville. Pour brûler des calories, solidifier ses abdominaux et/ou réaliser un renforcement musculaire plus global, des vidéos de 15 à 30 minutes environ sont toujours accessibles en ligne, encourageant la pratique depuis chez soi, même après la réouverture des infrastructures.



## LA MAISON SPORT ET SANTÉ

*En 2021, Chenôve a été labellisée « Maison Sport Santé » par le Ministère chargé des Sports, une mise en valeur du travail mené depuis 40 ans par la commune. Ce dispositif spécifique vise à accueillir et orienter celles et ceux qui, à Chenôve et partout dans la métropole, désirent pratiquer ou reprendre une activité physique et sportive alors qu'ils sont devenus sédentaires ou qu'ils souffrent d'une maladie longue durée ou chronique, quel que soit leur âge.*

### LES ACTIONS EN PLACE

Pour lutter contre l'obésité, le service des sports de Chenôve, en partenariat avec la Maison Universitaire de Santé de Chenôve (MUSSP) a déjà délégué un éducateur sportif. Cela a permis de suivre six enfants pendant six mois à travers une séance hebdomadaire. Une trentaine d'autres en ont aussi déjà profité. Pour nos aînés, des sessions d'équilibre et de marche d'entretien sont également organisées deux fois par semaine. Par ailleurs, trois cours hebdomadaires de gymnastique douce sont proposés.

### LES ACTIONS À VENIR

Des activités supplémentaires comme le pilate ou l'aquagym vont être intégrées au dispositif. Des séances spécifiques en fonction d'une maladie, après un cancer ou suite à des difficultés respiratoires provoquées par la Covid-19, verront le jour ainsi que des programmes individualisés adaptés au profil de chacun en fonction de sa maladie ou sa problématique physique. Un travail avec les chevaux est également envisagé sur la base d'équitation de Ternant tandis que les clubs de natation et de basket proposent déjà des séances sport-santé. Les Cheneveliers et Métropolitains intéressés peuvent se renseigner à la Maison des Sports de Chenôve ou en parler à un professionnel de santé.



### PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

#### MAISON DES SPORTS

15 rue Marsannay, 21300 Chenôve  
03 80 51 55 50  
secretariatsports@ville-chenove.fr



## REBOND SPORTIF POUR LA REPRISÉ SPORTIVE À CHENÔVE

Les associations jouent un rôle essentiel dans notre société et parmi elles, les clubs sportifs occupent une place importante dans la vie des Chenevelièrès et Cheneveliers. Depuis plus d'un an, avec la crise sanitaire, tous les acteurs ont été mis à rude épreuve. Pour les accompagner dans la reprise de leurs activités, la Ville de Chenôve a une fois de plus décidé le maintien du montant de subventions qu'elle leur a accordées. Dans ce contexte et de leur côté, l'Office Municipal des Sports et les 19 clubs rattachés ont lancé pour la rentrée prochaine le rebond sportif, un tarif unique de licence pour tous les clubs.

**> Pour les personnes domiciliées à Chenôve :**

Moins de 18 ans : 25 euros

Plus 18 ans : 50 euros.

**> Pour les personnes domiciliées hors de Chenôve :**

Moins de 18 ans : 50 euros

Plus de 18 ans : 70 euros.



### PATRICK MONOT, PRÉSIDENT DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS L'OMS, UN PARTENAIRE SPORTIF PRIVILÉGIÉ

**Depuis 50 ans, l'Office Municipal des Sports de Chenôve coordonne les actions des nombreux acteurs sportifs de la commune avec l'objectif de développer l'éducation physique et la pratique sportive sur le territoire. Face à la pandémie, il joue plus que jamais son rôle dans l'intérêt du sport et des Cheneveliers. Rencontre avec Patrick Monot, président de l'OMS de Chenôve.**

**Quel est le rôle de l'OMS ?**

« Avec nos membres, nous avons un rôle moral, technique et de force de propositions. L'OMS est une interface entre la ville et les clubs car toutes leurs demandes passent par notre structure. Nous sommes là pour aider les clubs au quotidien, répondre à leur demande de salles, de matériel, d'organisation de manifestation, de subvention... Nous sommes une porte d'entrée privilégiée car chaque partie nous fait confiance, nous travaillons main dans la main avec les élus et les responsables de club pour trouver des solutions quand une situation compliquée se présente. »

**Comment l'OMS et les 19 clubs de la ville encouragent la reprise des activités sportives ?**

« Cette année, l'OMS a demandé aux clubs de baisser le montant de leur licence à 25 euros pour tous les Cheneveliers de moins de 18 ans et à 50 euros pour les adultes afin que

le plus grand nombre puisse reprendre le sport, mais aussi que les jeunes retrouvent le chemin des stades. Grâce aux différentes aides auxquelles peuvent prétendre les foyers, certains n'auront plus qu'un ou deux euros à charge. L'ensemble des 19 clubs de la commune a accepté de jouer le jeu pour cette année exceptionnelle. S'ils peuvent le faire, c'est aussi grâce à la mairie qui va maintenir le niveau des subventions attribuées même si les clubs n'ont pas pu pratiquer leurs activités normalement. »

**L'OMS s'apprête à fêter ses 50 ans, qu'avez-vous prévu ?**

« Le samedi 11 septembre 2021, un peu après la rentrée scolaire, nous organisons un événement au stade Léo Lagrange. De 13h30 à 17h30, les visiteurs, parents et enfants, pourront découvrir nos 19 clubs à travers différentes activités sur des terrains adaptés pour s'essayer à la pratique sportive. Les écoles seront informées pour encourager les familles à venir. En parallèle, une exposition retracera les 50 ans de l'OMS en valorisant les athlètes récompensés, l'évolution des équipements que l'on nous envie, le travail de la ville pour le monde sportif. À 18h00, un moment de convivialité avec un repas, sur inscription, donnera l'occasion de se retrouver, anciens joueurs et bénévoles, pour se replonger dans le passé et se remémorer de bons souvenirs sportifs. »

## DES VACANCES SPORTIVES ET APPRENANTES

Après des mois et des semaines marqués par le couvre-feu, la vie active à Chenôve est prête à reprendre du poil de la bête pour cet été ! Avec de nombreuses activités sportives et culturelles, les « Vacances Pour Tous » sont de retour pour permettre à tout un chacun de profiter des beaux jours et des vacances. Depuis plusieurs semaines, les équipes, services et associations de la Ville travaillent main dans la main pour permettre aux habitants de pouvoir profiter des nombreux ateliers, séjours et stages dans des domaines divers et variés, adaptés aux différents âges et besoins.

> Pour retrouver l'ensemble du programme des Vacances Pour Tous, rendez-vous sur le site web de la ville : [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr)

### L'OPÉRATION « VACANCES APPRENANTES »

Pour cet été 2021, certaines activités sportives et culturelles du programme « Vacances Pour Tous » ont été labellisées « Vacances Apprenantes ». Une opération qui a pour objectif de répondre aux besoins d'expériences collectives, de partages mais aussi aux besoins de renforcer l'apprentissage scolaire en vue de préparer la rentrée de 2021. Une offre d'activités diverses et variées est proposée pour les enfants et les jeunes Cheneveliers les plus privés de ces expériences. Ce dispositif d'aide au départ en vacances permet ainsi une tarification adaptée en fonction de chaque situation. C'est pourquoi des séjours comme les Camps Ternant d'une durée de 5 jours, les Accueils de loisirs et le séjour dans le Jura sont labélisés Vacances Apprenantes.

Des vacances pour apprendre tout en s'amusant !



### LA FABRIQUE, LE RENDEZ-VOUS DES JEUNES

Située au 2 rue Armand Thibaut, en cœur de ville et non loin du Cèdre, la Fabrique est prête à accueillir cet été les jeunes dans leur repère. Les Cheneveliers entre 9 et 17 ans pourront pratiquer de façon libre (mais encadré par les agents de La Fabrique) des activités de détente, de plein air, culturelles ou encore sportives. De nombreuses sorties, comme la découverte de parcs d'attraction, de zoos ou de musées sont prévues. Mais ce n'est pas tout ! La Fabrique n'oublie personne : pour les 14 à 25 ans, des activités multisports et de musculation sont possibles du lundi au vendredi de 17h15 à 20h au Complexe du Chapitre.

**Une adhésion de 5€ valable pour une année sera demandée pour bénéficier de l'ensemble des activités à la Fabrique.**

### LES STAGES MULTISPORTS, POUR SE DÉGOURDIR LES JAMBES

Du 2 juillet au 27 août, la ville organise 14 stages multisports de 9h30 à 16h30 du lundi au vendredi pour les enfants de 6 à 14 ans avec un repas « tiré du sac ». Ils proposent chaque jour la pratique de plusieurs sports avec une activité prédominante dans la semaine.

Des disciplines très différentes seront pratiquées par les enfants le temps de l'été. De l'accrobranche au speedminton en passant par le Beach Volley, le Spike Ball, voir un détour par le Lac Kir à Dijon pour une petite baignade, les vacances ne pourront en être que revigorantes !





## LES JEUX OLYMPIQUES 2024

### TERRE D'ACCUEIL : QUAND LE MONDE S'ENTRAÎNE À CHENÔVE

Dès novembre 2019, Chenôve faisait partie des 500 premières communes labellisées « Terre de Jeux 2024 » par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ainsi, à proximité de Paris, la ville va devenir un centre officiel de préparation autour de quatre sports : le basketball, le basketball fauteuil, le handball et le trampoline. Des délégations internationales pourront ainsi utiliser des infrastructures municipales de qualité pour s'entraîner en amont des Jeux Olympiques. Cette distinction est complémentaire de celle obtenue par Dijon métropole et ses 10 sites identifiés pour 22 disciplines et montre le dynamisme sportif de tout un territoire.

### BREAKDANCE : CHENÔVE, LE HIP HOP ET LES J.O

Grâce au collectif Figure2Style, connu et reconnu au niveau international dans le milieu du Hip hop, Chenôve est identifiée comme une terre de Breakdance, discipline qui fait son entrée aux Jeux Olympiques en 2024. La ville soutient cette pratique en accueillant l'association en résidence permanente au Cèdre ainsi que l'école de hip hop Résid'dance. En plus d'être désormais « Terre de Jeux 2024 », la Ville se montre fière d'héberger Figure2Style, militant historique de sa discipline, qui a été retenue pour organiser avec le soutien de la municipalité, les sélections régionales de breakdance afin de constituer, à terme, l'équipe française qui participera aux Jeux Olympiques de Paris.

*Chenôve, Terre de Jeux 2024, montre une fois de plus son dynamisme et son énergie. La qualité de ses équipements et des dispositifs mis en place dans ce domaine a été une fois de plus reconnue avec l'obtention de ce label. Chenôve, ville active et sportive, est prête à accueillir les futurs champions !*



**Jean-Marc FOMBARLET,**  
Conseiller municipal  
délégué au Logement  
et aux Sports

## FABRICE FIOSSONANGAYE, FIGURE2STYLE PAROLE DE DANSEUR DE HIP HOP

**Les amateurs de Hip hop connaissent Figure2Style, créée en 2001 notamment par Fabrice Fiossonangaye. L'association a officiellement été sélectionnée pour organiser un challenge de sélection de Breakdance, nouvelle discipline olympique.**

**Que représente le Hip hop et les Jeux Olympiques pour vous ?**

Depuis tout petit, je vibre au rythme des Jeux Olympiques ! Étant sportif, c'est un moment particulier que j'adore regarder en famille et qui donne envie de se surpasser et de découvrir d'autres sports... Par contre, je ne me suis jamais posé la question quant à la discipline que je pratique. J'ai toujours aimé la culture Hip Hop et particulièrement le breaking car c'est un art qui s'est construit en puisant son inspiration dans différents univers. La musique et sa rythmique étant ses bases, les danseurs ont développé une gestuelle et des mouvements s'inspirant de gestes du quotidien, des arts martiaux, des arts du cirque et du théâtre, mais aussi de mouvements gymniques et acrobatiques...

**Pensiez-vous que le Hip hop serait olympique un jour ?**

Avec les années, en regardant des disciplines comme la gymnastique au sol ou le patinage artistique (par exemple), je me suis dit que les danseurs hip hop et particulièrement les break-danseurs pouvaient prétendre à être aux J.O mais étant une culture issue de la rue, je ne me serais jamais imaginé qu'un jour, cela puisse être possible. Le fait qu'une partie de la danse hip hop soit représentée aux J.O permettra au monde de découvrir ou comprendre notre art et si les choses se passent au mieux, elle permettra de mettre en avant la culture hip hop et de continuer à la faire vivre. C'est une vitrine pour la culture hip hop et ses disciplines, une véritable source de motivation pour les jeunes danseurs, un moyen de sensibiliser et d'attirer de nouveaux jeunes (filles et garçons) dans les cours, de permettre aux communes et aux écoles de danse hip hop qu'ils soutiennent de gagner en crédibilité et en notoriété (visibilité, financement...). C'est pour toutes ces raisons que mon association et moi-même avons fait le choix de s'inscrire dans ce projet et d'y participer au mieux avec notre ville.



# Tribunes libre expression

## UN EURO DÉPENSÉ, UN EURO UTILE

Nous avons déjà souligné à plusieurs reprises la qualité du travail effectué par le personnel municipal au bénéfice de nos concitoyennes et de nos concitoyens. Ce qui continue de nous interpeller en revanche reste l'importance de la masse salariale qui représente plus de 67 % des dépenses totales, chiffre d'autant plus étonnant qu'il y a eu un transfert conséquent de charges à la Métropole d'une part et un recours régulier à des entreprises extérieures d'autre part.

Nous nous étonnons par ailleurs d'une impressionnante augmentation des dépenses de réceptions, de voyages et de déplacements : plus de 279 % pour ce dernier poste !

Enfin, nous sommes bien sûr favorables aux investissements pour notre ville dans la mesure où ceux-ci ne sont pas disproportionnés et trop nombreux compte tenu d'un contexte économique et sanitaire tendu.

Il faut donc savoir distinguer les priorités au bénéfice de l'intérêt général plutôt que de vouloir concrétiser à tout prix dans un temps restreint des projets d'envergure qu'il faut avoir la sagesse de différer.

Pour nous, il est clair qu'un euro dépensé pour la collectivité doit être un euro utile.

Philippe NEYRAUD - LR  
Philippe SINGER - LaRem  
Le Bon sens à Chenôve

TEXTE NON REÇU

Dominique MICHEL  
Avançons pour Chenôve

TEXTE NON REÇU

Saliha M'PIAYI  
Avançons pour Chenôve

## A CHENÔVE : LE REBOND SPORTIF !

Depuis de longues années maintenant, nous avons souhaité faire du développement de la pratique sportive pour toutes et tous la pierre angulaire d'une politique municipale forte et ambitieuse, faisant de notre commune une ville active et sportive. Par le passé, et tout récemment encore, notre démarche a plusieurs fois été reconnue, récompensée, titrée, saluée pour le soutien au sport dans toutes ses formes telles que présentes sur notre territoire, ainsi que pour la qualité et la diversité des équipements mis à disposition, jusqu'à être aujourd'hui désigné « Terre de Jeux 2024 » avec l'accueil de différentes disciplines dans notre ville lors des Jeux Olympiques de Paris.

Cette politique en direction de tous les habitants, menée en étroite concertation avec l'OMS et l'ensemble des acteurs du monde sportif, s'appuie sur des valeurs communément partagées et une détermination sans faille à aller chercher tous les publics, comme cela est le cas avec l'initiative exceptionnelle en terme de tarifs des licences pour favoriser la reprise sportive. Femmes, hommes, enfants, jeunes, adultes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes souffrant de maladies chroniques, d'obésité ou de pathologies, tous sont accueillis dans nos structures et nos

programmes d'activités toujours adaptés, avec le souci de contribuer au bien-être de chacune et chacun.

Le sport est un symbole de son temps. La diversification observée depuis quelques temps des activités sportives, l'individualisation des pratiques conduisent à des évolutions notables. L'adoption de comportements non-sédentaires et la pratique d'activités physiques et sportives, au niveau et dans la forme qui lui convient, et ce à tous les âges de la vie, constituent des enjeux de société majeurs et un véritable investissement sur l'avenir.

Le sport est toujours une véritable école de la vie. Il est un puissant vecteur d'intégration fondé sur l'exemplarité et le dépassement de soi. Il est également un des ferments du lien social auquel nous tenons particulièrement.

Nombreux sont les enseignements et les réflexions à tirer de cette crise sanitaire sans précédent. Nous sommes convaincus que nous avons là une belle occasion de voir notre ville qui bouge à nouveau, de construire le monde d'après en vous offrant une vie en meilleure santé, en vous permettant de changer votre quotidien grâce au Sport ! Un vrai rebond sportif à Chenôve !

Patrick AUDARD  
Brigitte POPARD,  
Coprésidents  
Léo LACHAMBRE, porte-parole  
Thierry FALCONNET,  
Ludovic RAILLARD,  
Christiane JACQUOT,  
Nouredine ACHERIA,  
Aziza AGLAGAL,  
Mongi BAHRI  
Brigitte BERTHE  
Christine BUCHALET,  
Stéphanie DROUIN  
Jean-Marc FOMBARLET  
Didier GIRARD  
Pascal KELLER  
Jamila de  
LA TOUR D'AUVERGNE,  
Nezha NANG-BEKALE  
Saliha OUARTI  
Anne VILLIER  
Hana WALIDI-ALAOUI  
Groupe « Chenôve pour tous »  
contact@chenovepourtous.fr

## RENDRE LA MOBILITÉ DOUCE

L'adaptation de nos villes au rapide changement climatique semble aujourd'hui largement partagée par l'ensemble des partis politiques. Dans cet « unanimité » apparent, on entend beaucoup parler des mobilités douces. Toutefois, si nombre de nos concitoyens évoquent la possibilité de prendre le vélo pour se déplacer, les mêmes disent que, pour le moment, c'est trop dangereux (alors que le vélo est une solution pour rendre la vie plus agréable en ville : moins de voitures, de pollution, un engorgement moins critique des infrastructures de parkings). De plus, il s'agit d'une activité physique dont les bénéfices pour la santé ne sont plus à démontrer. Enfin, cela évite la construction de nouvelles infrastructures type parkings qui encouragent le recours aux modes de déplacement polluants.

Pour accompagner la pratique du bicycle en toute sécurité, une mesure a été lancée au niveau national : le « savoir rouler à vélo ». Elle concerne les enfants de 6 et 11 ans et peut être organisée par les associations sportives, les associations de prévention. Quant au niveau local, le succès de la Boîte à vélo de la Maison des jeunes et de la culture – Centre social n'est plus à démontrer. 400 vélos inscrits depuis 2019 !

Il est donc indispensable de poursuivre la création de voies cyclables en favorisant des déplacements à vélo rapides, directs mais aussi en travaillant à leur sécurisation : en reliant Chenôve à Dijon-Centre, mais aussi à Longvic, au quartier de la Fontaine d'Ouche par des voies dédiées et sûres, l'attractivité du vélo pourrait se déployer bien au-delà des pratiquants convaincus et s'adresser à l'ensemble de la population ! Ces itinéraires peuvent venir combler le manque, parfois, de transports en commun. Enfin, l'achat de bicyclette doit être encouragé tout en valorisant le recyclage c'est-à-dire en soutenant des marchés à vélos locaux déjà présents.

Notre métropole doit s'appuyer sur l'expérience de nombreuses villes de taille moyenne, que ce soit en France (Strasbourg, Grenoble, ...) mais surtout dans le reste de l'Europe (Bologne en Italie par exemple) où la création de voies cyclables en site propre a largement pacifié la circulation urbaine.

Caroline CARLIER,  
Bruno HABERKORN,  
Coprésidents  
Sylvain BLANDIN  
Yves-Marie BRUGNOT  
Sophie MOREAU  
Groupe « Solidarité et  
Écologie pour Chenôve »

## ELECTIONS, LE SPECTRE DE L'ABSTENTION.

Les prochaines élections locales du 20 et 27 juin auront une dimension nationale à un an de l'élection présidentielle.

Election après élection, l'abstention progresse, et risque d'augmenter dans un climat favorable à l'extrême droite installé avec une succession de faits divers terribles qui ont remis la question de l'insécurité au cœur des débats. L'abstention peut encore exploser et favoriser l'extrême droite qui espère, pour la première fois dans l'histoire, remporter au moins une région et faire des scrutins de juin un tremplin pour la présidentielle. C'est sur ce terrain-là, de l'abstention, que nous devons aller « mouiller la chemise », reconquérir l'électorat populaire et ouvrier qui, en plus de s'abstenir massivement est aujourd'hui acquis à Marine Le Pen.

Le débat sur une candidature commune à gauche a ressurgi dans ce contexte au travers d'une nouvelle rencontre qui a entériné la volonté de la FI de ne même plus discuter contenus et de chercher à exacerber les désaccords. Nous, nous pensons que l'on peut avoir des candidats différents et en même temps continuer à discuter, à se respecter pour avancer sur de grands sujets, sur la question des luttes pour l'emploi, le pouvoir d'achat, la transition écologique.

Le rassemblement se fera autour d'un projet politique qui répondra aux besoins populaires et non autour du candidat providentiel. Malgré ce contexte défavorable à la gauche et à son rassemblement, un peu partout des listes d'union se constituent autour d'un large rassemblement des forces de progrès social et écologique.

Dans notre canton ce sont les propositions de solidarité, d'éducation, de transition écologique présentées par Caroline CARLIER, Patrick AUDARD, Maria-Isabel GORDILLO et Mongi BAHRI, liste d'union, que nous soutenons.

Dans notre Région la gauche reste divisée. Écologistes, Socialistes et Insoumis partent concurrents, offrant un boulevard à l'extrême droite qui la convoite. Nous avons constitué une liste avec la Présidente sortante et le PRG sur la base d'orientations réellement à gauche, écologiques.

Espérons que partout en France, comme à Chenove, cet élan populaire qui donna naissance aux lois sociales, antithèse de la France de Macron en pleine dérive ultradroitière, cet élan qui a fait dire à Louise Michel « Ce n'est pas une miette de pain, c'est la moisson du monde entier qu'il faut à la race humaine, sans exploités et sans exploités », nous pousse dans le dos et voter massivement pour les candidats du progrès social et écologique.

Martino AMODEO,  
Président  
Joëlle BOILEAU  
Lhoussaine MOURTADA  
Groupe « communiste,  
républicain,  
intervention citoyenne »

# Coup de coeur de la Bib

PLACE COLUCHE | 03 80 51 55 09 | BIBLIOTHEQUE@VILLE-CHENOVE.FR | WWW.BIBLIOTHEQUE.VILLE-CHENOVE.FR

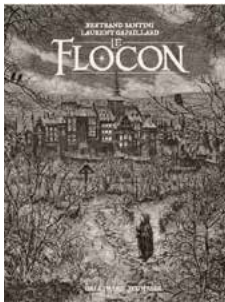
## JEUNESSE



### LE BARRAGE

DE DAVID ALMOND ET LEVI PINFOLD  
PARU EN 2020 AUX ÉDITIONS D'EUX

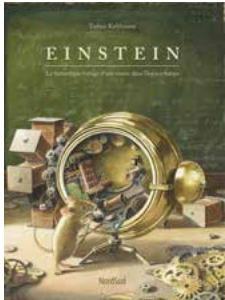
Un père et sa fille retournent dans le village qui va être inondé par le barrage construit en amont. Ils passent dans chaque maison, jouant du violon et chantant pour tous ceux qui ont vécu ici en bas et tous ceux qui viendront au-dessus. Un texte fort, mis en valeur par des illustrations qui sont de vrais tableaux. Un album qui arrête le temps. À lire en famille sans modération !



### LE FLOCON

DE BERTRAND SANTINI ET LAURENT GAPAILLARD  
PARU EN 2020 AUX ÉDITIONS GALLIMARD

C'est la nuit du Nouvel An, et le Roi donne une fête au château. Les plus grands du royaume accourent avec des présents à offrir, plus majestueux les uns que les autres. Mais voilà qu'arrive en plein milieu de la fête un mathématicien qui n'a rien à offrir au Roi : ô scandale ! Il va offrir pourtant un présent bien plus précieux que de l'or : un flocon...



### EINSTEIN : L'INCROYABLE VOYAGE D'UNE SOURIS À TRAVERS L'ESPACE-TEMPS

DE TORBEN KUHLMANN  
PARU EN 2020 CHEZ MIJADE

Souriceau compte les jours qui le séparent de la formidable « Fête du fromage » de Bern. Quand enfin ce jour arrive, la fête est déjà terminée : Souriceau s'est trompé d'un jour ! Seul moyen de réparer son erreur : remonter le temps !

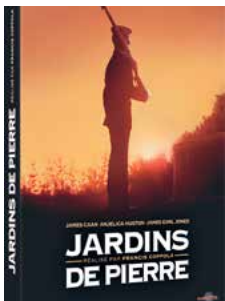


### UNE BELLE JOURNÉE

DE ANNE LAVAL  
PARU EN 2020 CHEZ ROUERQUE

La radio crache ses infos matinales. Monsieur lit le journal avec sa tête des mauvais jours. Madame part travailler en râlant. C'est pour cela que Rosie enfille son pull rouge anti-déprime et décide de sortir à l'aventure. En route, elle rencontre un Capitaine de l'espace et un Fulguro-poing. Et c'est parti pour une journée de folie ! Que c'est bon d'être un enfant !

## CINÉMA



### JARDINS DE PIERRE

DE FRANCIS FORD COPPOLA  
SORTI EN 1987 CHEZ CARLOTTA FILMS

Arlington, Virginie, 1969 : dans le cimetière, Jackie Willow est inhumé avec quinze de ses camarades. Pendant la cérémonie, deux vétérans de la guerre de Corée retracent l'histoire de ce jeune et naïf soldat parti pour le Vietnam la tête pleine d'idéaux et dont l'utopie fut lourdement ébranlée... Un film du réalisateur du Parrain méconnu et à redécouvrir.

## ADULTE



### LE GRAND JEU

DE GRAHAM SWIFT  
PARU EN 2021 CHEZ GALLIMARD

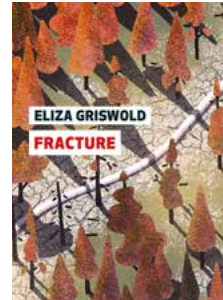
Brighton, été 1959. Dans le théâtre d'une station balnéaire se produit chaque soir un époustouflant trio : Jack Robinson, malicieux maître de cérémonie, Pablo le Magnifique, magicien hors pair, et Eve, sublime assistante au costume étincelant. Mais au fil de l'été, Jack et Pablo succombent au charme d'Evie. Au risque de tout perdre...



### LE DIT DU MISTRAL

D'OLIVIER MAK-BOUCHARD  
PARU EN 2020 AUX ÉDITIONS LE TRIPODE

Après une nuit d'orage, le narrateur voit frapper à sa porte le vieux paysan d'à-côté, venu lui montrer les dégâts : un pan entier d'un ancien mur, qui sépare leurs propriétés, s'est éboulé. Au milieu des décombres surgissent par endroits de mystérieux éclats de poterie. Ils décident de mener une fouille clandestine, sans se douter que cette décision va chambouler leur vie.



### FRACTURE

D'ELIZA GRISWOLD  
PARU EN 2020 CHEZ GLOBE

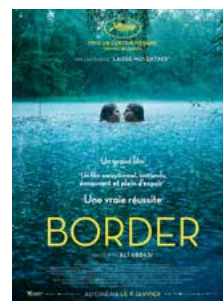
Le témoignage vraie de Stacey, jeune mère célibataire, qui rêve de transmettre à ses deux enfants sa petite ferme de 3 hectares. Pour réaliser son souhait, Stacey signe un bail avec Range Resources mais très vite, son fils tombe gravement malade. Diagnostic : empoisonnement à l'arsenic, liée aux rejets de la multinationale...



### POUR L'AMOUR DES LIVRES

DE MICHEL LE BRIS  
PARU EN 2018 AUX ÉDITIONS GRASSET

Pourquoi nous souvenons-nous d'un titre, d'un roman, du moment même où nous l'avons reçu ou découvert pour ne jamais l'oublier ? Pourquoi certaines lectures ont façonné notre vue du monde et celle de notre vie ? Michel Le Bris, décédé hélas en janvier 2021, nous offre un recueil de cette mémoire, celle d'un grand lecteur, grand voyageur.



### BORDER

D'ALI ABBASI  
SORTI EN 2018 CHEZ BLACK SPARK FILM & TV

Tina, douanière, est connue pour son odorat extraordinaire : elle semble pouvoir flairer la culpabilité d'un individu. Mais quand Vore, un homme d'apparence suspecte, passe devant elle, ses capacités sont mises à l'épreuve. Tina sait que Vore cache quelque chose, mais n'arrive pas à identifier quoi. Pire encore, elle ressent une étrange attirance pour lui...



# Agenda\*

\* Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, les événements annoncés ci-dessous peuvent être modifiés ou annulés selon l'évolution de la pandémie. Tout changement sera diffusé sur les supports numériques de la Ville de Chenôve. N'hésitez pas à vous connecter sur la page Facebook Ville de Chenôve.

## JUILLET

**Mardi 6 juillet à 21h**

Ciné en plein air

L'école buissonnière de Nicolas Vanier

École Jules Ferry

**Mercredi 7 juillet à 20h**

TiBZ

Le Cèdre

**Jeudi 8 juillet à 10h**

Atelier numérique « Créer son CV avec CANVA »

Réservation obligatoire

Bibliothèque

**Dimanche 18 juillet à 16h**

ELZEAR

dans le cadre du festival prise de cirq'

Maison du plateau

**Les 20, 21 et 22 juillet à 10h**

Atelier « Carnets de voyage »

Tout public à partir de 12 ans. Inscription obligatoire.

Bibliothèque

**Samedi 24 juillet à 10h**

Atelier d'écriture de «fraternité»

Dès 12 ans. Réservation obligatoire

Bibliothèque

## AOÛT

**Mercredi 25 août à 21h**

Ciné en plein air

Pierre lapin 2 de Will Gluck

Maison du Plateau

## SEPTEMBRE

**Mercredi 8 septembre à 18h30**

Réunion publique sur les évolutions du projet du PARC suite à la participation des habitants

Le Cèdre

**Samedi 11 septembre à partir de 13h30**

Pars à la découverte des clubs

dans le cadre des 50 ans de l'OMS

Stade Léo Lagrange

**Mardi 21 septembre à partir de 15h**

Fête de la République

Devant Le Cèdre

suivi du spectacle d'ouverture de la saison culturelle #8

Le Cèdre

## LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES



**Mardi 13 juillet à 22h30**

Feu d'artifice

Rue Henri Giraud

**Mercredi 14 juillet à 11h15**

Fête nationale

Monument aux Morts

**Vendredi 10 septembre à 18h30**

Commémoration de la libération de Chenôve

Monument aux Morts

## CONSEILS MUNICIPAUX

• Lundi 27 septembre

• Lundi 15 novembre

• Lundi 13 décembre

Les séances, ouvertes à tous, débutent à 18h30, en salle du conseil au 2<sup>e</sup> étage de l'Hôtel de Ville. En fonction des contraintes liées à la crise sanitaire, les séances peuvent être filmées et retransmises sur facebook et le site internet.

L'ordre du jour est consultable sur le site internet et la page facebook de la Ville une semaine avant chaque conseil.

Vous pourrez aussi accéder aux compte-rendus sur ce même site : [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr)

## EXPOSITIONS

**Du 6 juillet au 28 août**

Exposition de peintures de Mohamed BAAIJ

Bibliothèque

**À partir du 7 juillet**

Exposition réalisée par les enfants

Venez découvrir les œuvres créées par les enfants lors des ateliers créatifs menés en juin à la bibliothèque sur le thème « Imagine ton héros préféré ».

Bibliothèque



**FÊTONS LA  
RÉPUBLIQUE**  
et la Fraternité à Chenôve !  
— 4<sup>e</sup> ÉDITION —

**MARDI 21  
SEPTEMBRE  
2021 | 15H**

Musiques,  
expositions,  
spectacles dans  
tout la ville !

# PERMANENCES DE QUARTIER

## LES ÉLUS DANS LES QUARTIERS

Depuis 2016, vos élus viennent régulièrement dans votre quartier pour vous rencontrer, échanger, recueillir vos demandes et impressions, pour évoquer l'action municipale au plus près de chez vous.

En 2021, ces temps d'échanges reprennent et seront de nouveau l'occasion de dialoguer ensemble pour co-construire la ville de Chenôve d'aujourd'hui et de demain.

Pour vous informer de chaque visite, un dépliant est déposé quelques jours avant, dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez également retrouver toutes les informations dans chaque magazine municipal, sur le site internet et sur la page facebook ville de Chenôve.

- > Les permanences se déroulent les samedis matin de 9h à 11h
- > Les visites ont lieu les samedis matin de 10h à 12h et reprennent à partir du 11 septembre 2021
- > Les réunions de quartier ont lieu les mercredis soirs

### CONTACTEZ VOTRE MAIRIE

Les élus de la majorité municipale vous reçoivent en mairie sur rendez-vous.  
2 place Pierre Meunier

#### Prise de rendez-vous

- > par téléphone 03 80 51 55 00
- > ou via internet sur [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr) rubrique « je prends rendez-vous avec le maire »
- > ou par mail [contact@ville-chenove.fr](mailto:contact@ville-chenove.fr)

#### Signalez un problème dans votre quartier

- > via la rubrique « je signale » sur le site internet de la Ville de Chenôve [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr)

de 9h à 11h  
**PERMANENCES**  
DE QUARTIER

**10 juillet** Vieux Bourg/Fleurs/Giraud

Maison de la Petite enfance

**25 septembre** Centre-ville/Mail/Gambetta/Kennedy

La Fabrique

**2 octobre** Clos du Roy/Grands Crus/Chenevary

Salle Mesguis

**9 octobre** Stade/Ferry/Bazin/Ateliers

Gymnase Ferry

**16 octobre** Vieux Bourg/Fleurs/Giraud

Maison du développement durable

**30 octobre** Centre-ville/Mail/Gambetta/Kennedy

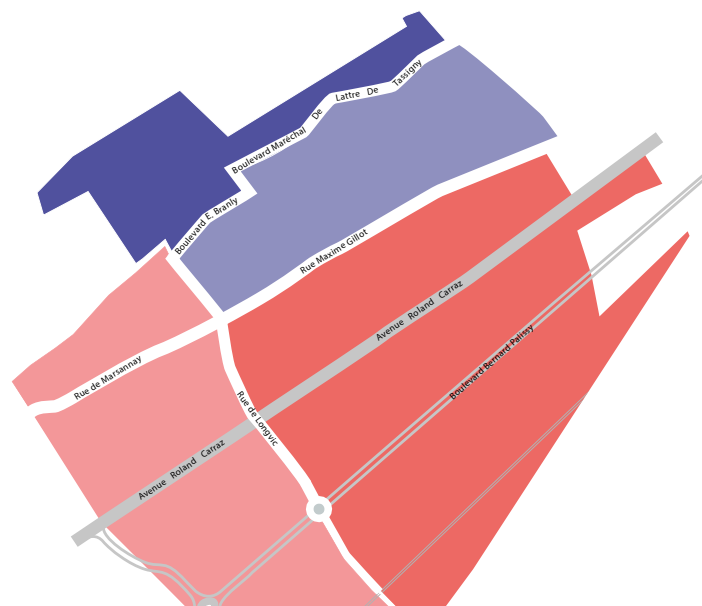
Gymnase Gambetta

**6 novembre** Clos du Roy/Grands Crus/Chenevary

Salle Mesguis

Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, les événements annoncés ci-dessus peuvent être modifiés ou annulés selon l'évolution de la pandémie.

Tout changement sera diffusé sur les supports numériques de la Ville de Chenôve. N'hésitez pas à vous connecter sur la page Facebook Ville de Chenôve



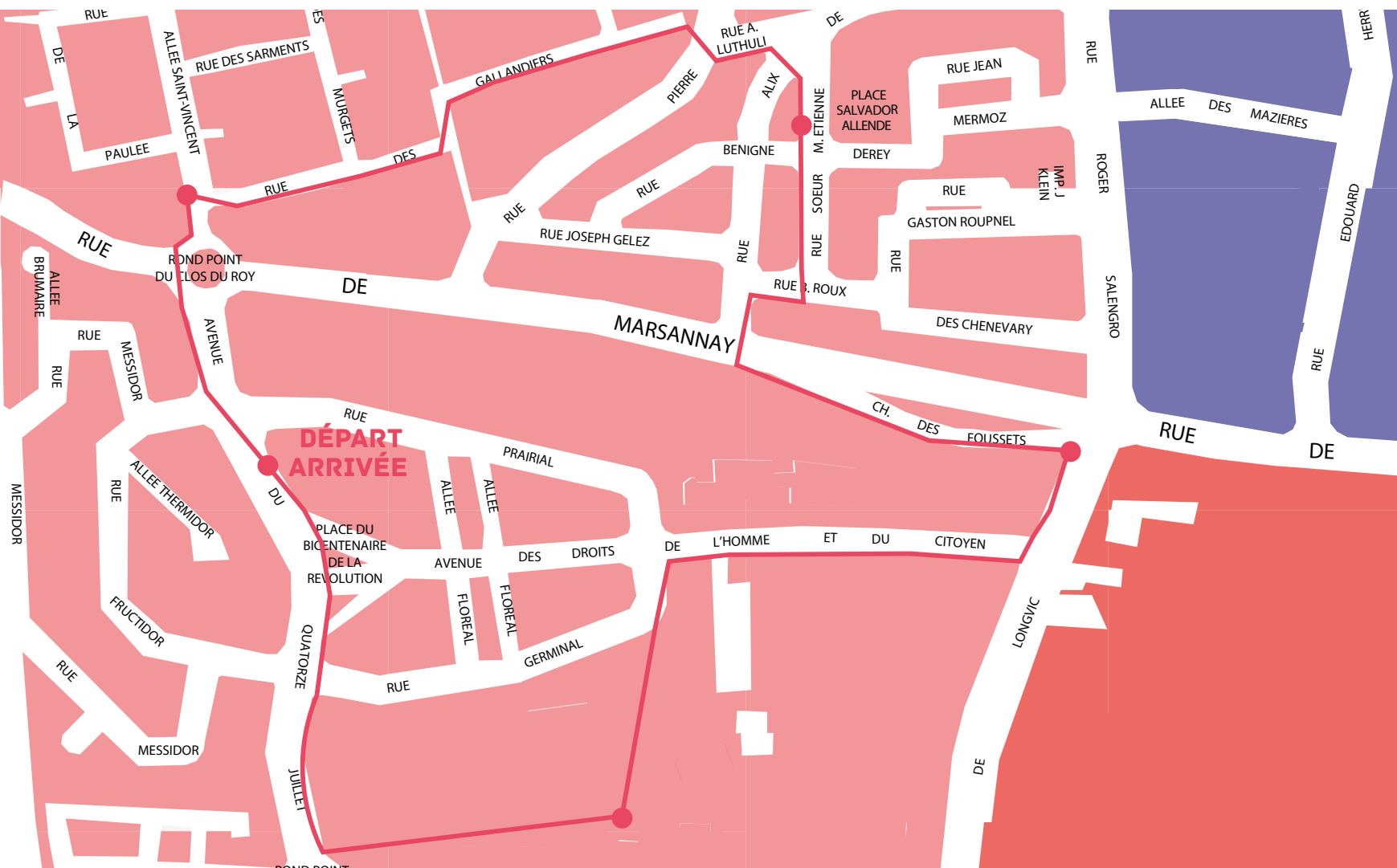
# VISITE DE QUARTIER

## VISITE DE QUARTIER

## 11 SEPT.

CLOS DU ROY / GRANDS CRUS  
CHENEVARY

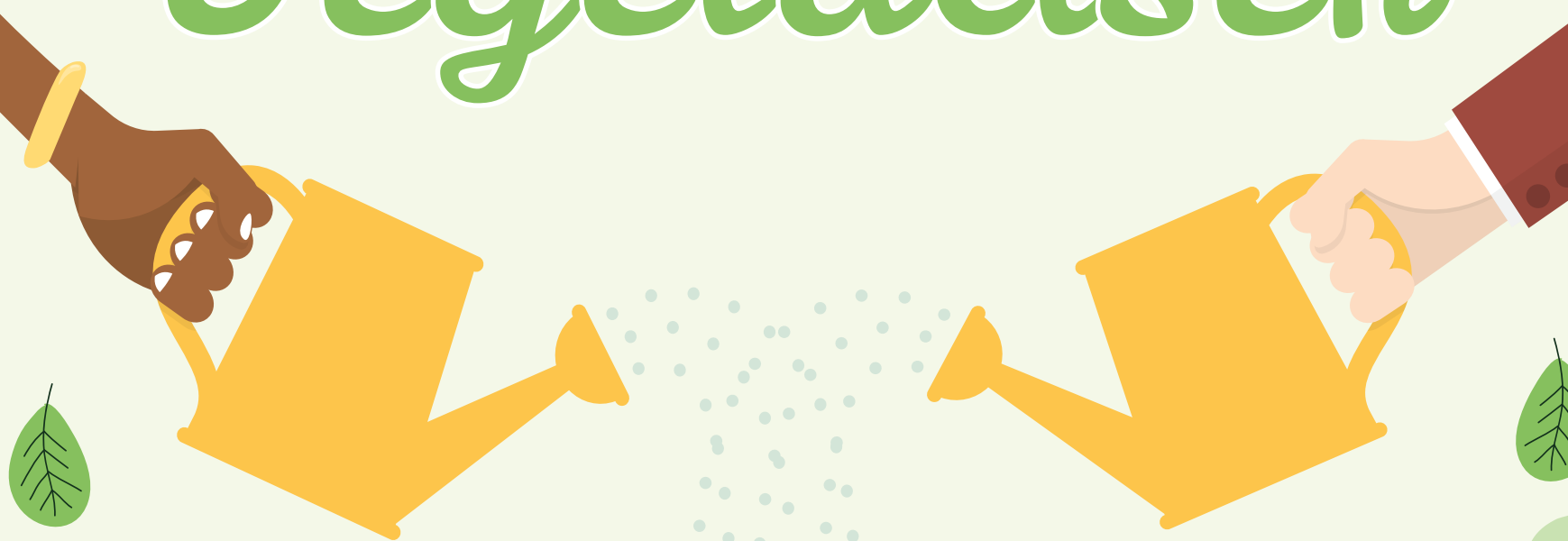
- **9H30** → Accueil café Salle Mesguis
- **10h** → Arrêt au croisement de l'allée Saint Vincent et de la rue des Gallandiers
- **10H30** → Arrêt Place Salvador Allende (Pause café)
- **11h05** → Arrêt Avenue des Droits de l'Homme et du Citoyen
- **11h30** → Arrêt à l'esplanade Parabiago
- **12h** → Arrivée Salle Mesguis





CULTIVEZ CHENÔVE

# LE PERMIS DE *Vegetaliser*



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT :**

Maison du Projet  
12 rue Lamartine  
21300 Chenôve  
03 80 51 56 10